

Examen : inacceptable manque d'anticipation

Par Vincent Liévin



Le feuilleton est surréaliste et dramatique ! Parents, élèves, enseignants pris en otage par des copies qui errent sur les réseaux sociaux. Même si la ministre n'est pas personnellement

responsable des fuites, son administration et elle-même possédaient la lourde tâche d'organiser la bonne marche de ces examens. La faillite est collective ! Ni l'une, ni l'autre, à l'heure du Facebook addict, n'ont imaginé une telle déferlante

d'examens déflorés... pour les avoir distribués autant de jours à l'avance (même sous scellés). Même si « *cela n'avait jamais été le cas auparavant* », aucune excuse valable ne peut être avancée. Que l'acte soit le fait de quelques enseignants (ou conseillers) ou qu'il ait même cherché à discréditer plus spécifiquement l'action

de la ministre, il était « anticipable ». Cette dérive des réseaux sociaux s'est déjà produite dans d'autres pays. Des procédures pouvaient donc être mises en place, comme la livraison la veille,

voire le matin à 7 h, des examens par email (avec impression sur place)... On aurait déjà considérablement réduit les risques. Et maintenant ? Les tuiles s'additionnent : changer les règles en cours d'année, étudiants « cotés » seulement sur leur travail de l'année, absence de planification des examens de néerlandais... Et puis le judiciaire : délit de vente d'examens sur Internet, plainte contre X sur base de la violation du secret pro-

Le risque inhérent aux réseaux sociaux existe depuis des années

fessionnel de la part de la ministre... Quel gâchis ! Les recours de la part d'enfants busés ou mécontents de leur moyenne vont s'empiler ! Voilà cet enseignement francophone une nouvelle fois entaché, lui qui doit redonner de l'espoir (et des chances d'emploi) par sa qualité ! ■